

La critique n'a pas à dire si Proust a dit « vrai », si le baron de Charlus était bien le comte de Montesquiou, si Françoise était Céleste, ou même, d'une façon plus générale, si la société qu'il a décrite reproduisait avec exactitude les conditions historiques d'élimination de la noblesse de la fin du XIX^e siècle¹.

Définissant le rôle de la nouvelle critique, Barthes juge ici très sévèrement les lectures à clef. Il proscrit en effet un certain nombre d'opérations de lecture consistant à établir une vérité objective du texte, dont l'élaboration de clefs des personnages (le comte de Montesquiou reconnu sous les traits du baron de Charlus). La recherche d'un sens historique intentionnellement crypté est en effet majoritairement considérée comme un retour à une conception « immanente² » du texte, qui consisterait à lui « attribuer une signification unique et en quelque sorte canonique³ » et qui reviendrait à lui conférer une valeur documentaire. Pour défendre la spécificité des études littéraires et la valeur artistique de la littérature, la critique universitaire du XX^e siècle a volontiers banni la lecture à clefs de son champ, même si, de manière assez paradoxale, nombreuses sont encore les éditions qui proposent dans l'appareillage scientifique des textes quelques clefs de lecture. Au seuil d'un livre portant sur les clefs d'Ancien Régime, le lecteur peut donc légitimement s'interroger sur les raisons d'une étude cherchant à faire l'anatomie et tracer la généalogie d'une opération de lecture largement décriée. À cette défiance peut s'ajouter une forme de scepticisme face à la redécouverte de clefs qui en réalité n'ouvrent plus grand-chose pour une grande majorité de lecteurs. En quoi le fait que dans les *Caractères* de La Bruyère on ait pu reconnaître à un moment donné M. de Brancas sous les traits de Ménélaque peut-il encore intéresser le critique aujourd'hui ? Quand elles ne sont pas rejetées pour la conception du texte qu'elles impliquent, les clefs semblent donc avoir un moindre rendement interprétatif, à un point tel que le critique qui les mentionne ne sait pas très bien comment les actionner, comme en témoigne cette notice consacrée aux *Bijoux indiscrets* de Diderot :

Les *Bijoux* dépassent donc le roman à clés et la satire. Le lecteur reconnaît Louis XVI (Kanoglou), Louis XV (Mangogul), Mme de Pompadour (Mirzoza), les querelles scientifiques, religieuses, littéraires et musicales ; des bijoux parlent comme Maupertuis ou Diderot. Peu importe⁴.

Si Laurent Loty, auteur de cette notice, n'omet pas de signaler les clefs possibles des personnages, il les relègue au rang de l'accessoire pour passer ensuite à l'essentiel : une clef ne constituerait qu'un nom propre qui ne donne pas beaucoup d'épaisseur sémantique au roman et le « roman à clés » constituerait une catégorie générique peu digne d'intérêt, appelée à être dépassée dès lors qu'un roman passe à la postérité.

Pourquoi alors parier en ce début de XXI^e siècle sur la redécouverte des clefs d'Ancien Régime ? Par l'examen d'un protocole interprétatif dont la complexité reste à découvrir, il s'agit d'essayer de redonner du sens à ce trousseau volontiers considéré comme inutile et vétuste. Pour autant, le choix de cet objet d'étude ne signifie pas un retour à une critique intentionnaliste qui chercherait à comprendre le vrai sens des textes. Il s'explique au contraire par une vision fondamentalement dynamique du sens de l'œuvre littéraire, qui pousse à explorer ses possibles actualisations sans statuer sur leur légitimité. Les clefs font en effet partie de la tradition interprétative de nombreux textes et relèvent de « l'institution culturelle⁵ » des XVII^e et XVIII^e siècles, à la fois comme mode de réception, mais aussi comme pratique d'écriture à un moment où tout le monde s'accorde à repérer une « habitude [des

¹ R. Barthes, « Qu'est-ce que la critique ? », dans *Essais critiques*, Paris, Le Seuil, 1964, p. 255.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ R. Mortier et R. Trousson (dir.), *Dictionnaire de Diderot*, Paris, Champion, 1999, s.v. « *Bijoux indiscrets* ».

⁵ B. Beugnot, « Édipe et le sphinx. Des clés », dans *La Mémoire du texte. Essais de poétique classique*, Paris, Champion, 1994, p. 229.

lecteurs] de quêter [dans la littérature] leur reflet narcissique⁶ ». Plusieurs travaux se sont déjà penchés sur la question, mais ont souvent donné lieu à des résultats contradictoires.

Dans une perspective d'histoire culturelle, l'écriture et la lecture à clefs sont précieuses en tant qu'elles révèlent les conditions d'exercice des pratiques lettrées au XVII^e siècle, lesquelles sont largement fondées sur la sélection des publics et destinées aux cercles restreints de l'élite nobiliaire. C'est ce qui expliquerait qu'on trouve des traces de ces pratiques d'écriture et de lecture dans de nombreux genres pratiqués en France et destinés au public mondain : le portrait⁷ et la poésie mondains⁸, le roman héroïque⁹, le conte de fées¹⁰, ou encore le théâtre de cour. C'est sur la scène d'énonciation mondaine que le roman à clefs aurait ainsi connu son « âge d'or¹¹ », voire son origine¹², ce qui révélerait son affinité particulière avec une littérature d'éloge consistant à « flatter le sentiment de connivence unissant les membres d'un même groupe social¹³ ». Malgré cette spécialisation unanimement remarquée par la critique, on relève couramment l'habitude de forger les clefs d'un certain nombre de correspondances érudites¹⁴, de querelles littéraires¹⁵, destinées cette fois à un public beaucoup plus savant que le premier. Les nombreux témoignages sur l'élaboration de clefs pour des textes appartenant à d'autres genres, les *corpus* satiriques et libertins¹⁶ par exemple,

⁶ *Ibid.*

⁷ F. Bardon, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII. Mythologie et politique*, Paris, Picard, 1974 ; J. Plantié, *La Mode du portrait littéraire en France dans la société mondaine (1641-1681)*, Paris, Champion, 1994.

⁸ A. Génétiot, *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Champion, 1997, p. 363-371.

⁹ D. Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2001 ; M. Maître, *Les Précieuses, Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1999 ; N. Grande, *Le Roman au XVII^e siècle : l'exploration du genre*, Rosny, Bréal, 2002 ; J. Mesnard, « Mademoiselle de Scudéry et la société du Marais », dans *Mélanges Georges Couton*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 169-188 ; « Pour une clef de *Clélie* », dans A. Niderst (dir.), *Les Trois Scudéry*, Actes du colloque du Havre, 1-5 octobre 1991, Paris, Klincksieck, 1993, p. 371-408 ; A. Niderst, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, Paris, PUF, 1976 ; « L'histoire dans les romans de Madeleine de Scudéry », dans P. Ronzeaud (dir.), *Le Roman historique (XVII^e-XX^e siècles)*, Actes du colloque de Marseille, 19 mars 1983, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 1983, p. 11-22 ; « Madeleine de Scudéry, construction et dépassement du portrait romanesque », dans K. Kupisz et al. (dir.), *Le Portrait littéraire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998, p. 107-112 ; « Sur les clefs de *Clélie* », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XXI, n° 41, 1994, p. 471-484.

¹⁰ R. Robert, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle* [1982], Paris, Champion, 2002.

¹¹ M. Bombart, dans P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, s.v. « clés » ; Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle* [1906], Genève, Slatkine, 1970 ; J. Sgard, *Le Roman français à l'âge classique 1600-1800*, Paris, Le Livre de poche, 2000 ; F. Weil, « Les Roman à clefs au XVIII^e siècle », dans J.-J. Lefèvre et M. Pierssens (dir.), *Les Romans à clefs*, Actes du troisième colloque des Invalides (3 décembre 1999), Tussan, Du Lérot, 2000.

¹² M. Martin, « Satyres ménippées et *satyrice* : de la satire narrative au roman à clés (1580-1630), dans M. Bombart et M. Escola, *Lectures à clés, Littératures classiques*, n° 54, Printemps 2005, p. 103-115. Le critique fait de la publication de l'*Euphormion* de Barclay l'acte de naissance du « roman à clef », prolongeant l'hypothèse déjà formulée par D. A. Fleming, « Barclay's *Satyricon* : the first satirical roman à clef », *Modern philology*, LXV, 1967, p. 95-102.

¹³ F. Greiner, *Les Amours romanesques de la fin des guerres de religion au temps de L'Astrée, 1585-1628 : fictions narratives et représentations culturelles*, Paris, Champion, 2008, p. 456.

¹⁴ M. Bombart, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres, op. cit.* ; J.-P. Cavaillé, *Dis/simulations. Jules César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2002 ; R. Pintard, « À la recherche des amis d'«Orasius Tubéro». Les «clefs» des dialogues de La Mothe le Vayer », dans *La Mothe le Vayer, Gassendi, Guy Patin. Études de bibliographie critique suivies de textes inédits de G. Patin*, Paris, Boivin, 1943.

¹⁵ M. Bombart et N. Schapira, « Obscurcissement, déchiffrement et illisibilité. Modalités de l'obscur dans la *Nouvelle allégorique* d'Antoine Furetière », dans D. Denis (dir.), *L'Obscurité : langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2007, p. 221-232 ; O. Ferré, « Mises en scène satiriques des Encyclopédistes : autour de la querelle des *Philosophes* de Palissot », dans P. Hartmann (dir.), *Le Philosophe sur les planches. L'image du philosophe dans le théâtre des Lumières : 1680-1815*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2003, p. 113-128 ; *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, p. 260-277.

¹⁶ C. Cazanobe, *Crébillon fils ou la Politique dans le boudoir*, Paris, Champion, 1997 ; G. Paray-Clarke, *La Féerie érotique, Crébillon et ses lecteurs*, New York, Peter Lang, 1999 ; J. Serroy, *Roman et réalité. Les histoires comiques au XVII^e siècle*, Paris, Minard, 1981, p. 241-242, 254-271 ; J. Sgard, *Prévost romancier*, Paris, Corti, 1989 ; « Allégorie d'une écumoire », dans R. Jomand-Baudry et J.-F. Perrin (dir.), *Le Conte merveilleux au XVIII^e siècle. Une poétique expérimentale*, Paris, Kimé,

compliquent encore la définition de traits définitoires stables du protocole interprétatif. On doit ainsi surtout à Robert Darnton une étude sur quatre « romans à clefs¹⁷ » du milieu du XVIII^e siècle dont il montre l'importance dans la formation d'une opinion publique contestataire. Plusieurs travaux ont ainsi souligné la vigueur de la pratique dans des textes destinés à se vendre sous le manteau qui mettaient en scène les mœurs dissolues des plus hautes personnalités de l'État français. La corrélation entre toutes ces pratiques émanant de publics fort variés reste donc encore à explorer.

L'étude des clefs se complique encore lorsqu'on observe la manière dont le terme de « roman à clefs » est utilisé par la critique pour désigner une catégorie générique opératoire pour l'Ancien Régime, car cette dernière n'est en général guère plus définie que par « l'idée que l'on s'en fait ordinairement¹⁸ ». Plus troublant encore, personne ne s'accorde sur les œuvres qui en relèvent sauf peut-être lorsqu'il s'agit de ces *minores* à la marge de la littérature. Que l'on se souvienne par exemple des multiples tentatives de René Godenne pour arracher les romans de Madeleine de Scudéry à cette identité générique, jugée trop réductrice¹⁹. On arrive ainsi au paradoxe que le « roman à clefs » est reconnu par tous comme un genre quantitativement important sous l'Ancien Régime, tout en apparaissant comme une catégorie évanescence, à laquelle on a bien du mal à rattacher un texte singulier. Seules quelques œuvres n'appartenant pas à notre panthéon classique relèveraient de manière consensuelle de ce genre : *L'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin ou encore *Les Amours du Grand Alcandre*, dont il sera ici traité. Il apparaît donc nécessaire de chercher à saisir quel *corpus* on peut lire selon cette catégorie générique, mais il faut d'abord établir ses propriétés. Philip Stewart, dans un court article, a déjà tenté de se confronter à la question de la définition du « roman à clefs²⁰ » et de son *corpus*, pour y renoncer très vite, car la notion serait impropre à caractériser de manière ferme les romans du XVIII^e siècle. Il propose plutôt de le définir comme une catégorie relevant de la réception, peu opératoire pour rendre compte de pratiques d'écriture. Si cette hypothèse prudente a l'avantage de mettre en lumière l'existence d'une pratique de lecture bien attestée, elle ne règle cependant pas la difficulté, passant sous silence la description des traits constitutifs du genre et du protocole interprétatif qui accompagne ce regard porté sur une œuvre. On ne sait finalement pas vraiment quelles attentes induit la reconnaissance du genre en termes d'interprétation, ni quel mécanisme est au cœur de ce mode d'appropriation.

C'est pour les *corpus* précieux²¹ et galants que les effets de lecture induits par l'élaboration d'une clef ont fait l'objet des analyses les plus poussées et les moins controversées. Delphine Denis²² a notamment mis en lumière la récurrence des « baptêmes galants » qu'elle articule étroitement à la construction d'un *ethos*, l'*ethos galant*, fondé sur le refus d'une posture d'auteur, sur l'instauration d'une connivence avec le public, sur l'éloge du

2002, p. 140-148 ; A. Vartanian, « The politics of les *Bijoux indiscrets* », dans A. J. Bingham et V. W. Topazio (dir.), *Enlightenment studies in Honor of Lester G. Crocke*, Oxford, Voltaire foundation at the Taylor institution, 1979, p. 349-376.

¹⁷ R. Darnton, « Mademoiselle Bonafon et la "vie privée de Louis XVI" », *XVIII^e siècle*, n° 35, 2003, p. 369-391 ; « Vies privées et affaires publiques sous l'Ancien Régime », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004/4, n° 154, p. 1-13.

¹⁸ C'est à partir d'une telle définition par exemple que G. Banderier s'attache à montrer que *Le Roman de la Cour de Bruxelles* de J. Puget de la Serre est un « faux roman à clef » : « Un faux roman à clef : *Le Roman de la Cour de Bruxelles* de Jean Puget de la Serre », dans M. Bombart et M. Escola (dir.), *Lectures à clés, Littératures classiques*, n° 54, printemps 2005, p. 123.

¹⁹ R. Godenne, *Les Romans de Mademoiselle de Scudéry*, Genève, Droz, 1983, p. 83-96, p. 197-207 et « Pour une seconde remise en cause des clés supposées des romans de Mademoiselle de Scudéry », dans M. Bombart et M. Escola (dir.), *Lectures à clés, op. cit.*, p. 247-255.

²⁰ « Le Roman à clefs à l'époque des Lumières », dans P. Popovic et E. Vigneault (dir.), *Les Dérèglements de l'art : formes et procédures de l'illégitimité culturelle en France (1715-1914)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p. 183-195.

²¹ M. Maître, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1997, p. 548.

²² D. Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2001, chapitre « Le Masque et le nom », p. 189-235.

destinataire et sur la mise en avant d'un caractère modeste. La reconnaissance de clefs dans un texte aurait donc pour corollaire l'identification d'une posture singulière qui en orienterait la lecture de façon décisive. Si ces analyses ont l'avantage d'offrir des pistes sur la manière dont on peut lire les clefs d'Ancien Régime, elles ne sauraient être exportables à d'autres *corpus*, notamment celui de la littérature diffamatoire, relevant de la catégorie antithétique du blâme. Les clefs d'un libelle comme les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* ne sauraient en effet être lues selon cette grille interprétative, sans un réaménagement du modèle proposé par Delphine Denis.

À ces difficultés, qui proviennent en grande partie de la variété des corpus sollicités par la question des clefs, s'en ajoute encore une autre qui résulte des contradictions dans la manière de décrire le protocole interprétatif de la lecture à clef. Assimilée la plupart du temps à une approche non littéraire du texte que les *vrais* auteurs auraient très tôt récusée, elle est souvent réduite à un jeu anecdotique et « superficiel » qui entraverait toute autre forme d'appropriation, comme en témoigne cet extrait du *Roman au XVIII^e siècle* :

Les milieux mondains se disputent les « romans à clés » avec une curiosité qui manifeste aussi leur superficialité : ils réduisent le roman à n'être qu'un jeu de société, devinette ou rébus : une fois la « clé » trouvée, le sel de l'histoire disparaît puisque l'esprit de fine médisance n'est plus sollicité. Autant dire que, très attentifs aux applications possibles des portraits romanesques à des personnes de leur entourage, ils le sont moins à ce qui fait l'essentiel d'un roman peaufiné avec amour par un auteur méticuleux. C'est pourquoi Lesage dans l'Avertissement de *Gil Blas*, Duclos dans son préambule aux *Confessions du comte de ...* ou Crébillon dans la préface des *Egarements* se plaignent de cette manie, d'autant que, leurs livres ayant des prétentions réalistes, les lecteurs se croient autorisés à chercher partout des figures connues, dispersant leur attention sur des détails frivoles²³.

Les lectures à clef sont associées au plaisir de la médisance, qui s'oppose à celui plus noble d'apprécier l'« essentiel » du texte, à savoir une beauté détachée de toute contingence. Une telle interprétation des clefs est fondée d'un point de vue historique sur les discours d'Ancien Régime qui critiquent la tendance du public à identifier des cibles réelles là où l'auteur n'aurait visé personne en particulier. À la fin du XVII^e siècle, la dénonciation des lectures à clef devient en effet un véritable *topos*, formulé dans de nombreuses préfaces qui l'assimilent à une mauvaise interprétation du texte. Se définirait donc par opposition à la lecture à clef une bonne manière de lire, dans laquelle on aime voir une préfiguration de la définition d'une lecture proprement littéraire et plurielle.

C'est ainsi par exemple que Christine Noille-Clauzade²⁴ invite à interpréter le refus de lectures à clef, en s'appuyant sur les propos tenus par La Bruyère lors de son « Discours de réception à l'Académie française²⁵ ». Dans une adresse aux lecteurs qui identifient des individus particuliers dans ses *Caractères*, le moraliste fustige les interprètes de son œuvre qui « y prennent tout littéralement [...] et n'y entendent ni la poésie ni la figure²⁶ ». Christine Noille-Clauzade voit dans cette assertion l'affirmation d'une frontière ferme entre lecture figurale et lecture littérale, qu'elle inscrit dans un débat plus large « entre exégèse biblique traditionnelle et renouveau exégétique²⁷ ». Selon cette analyse, La Bruyère livrerait ici un

²³ F. Barguillet, *Le Roman au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1981, p. 18.

²⁴ C. Noille Clauzade, « La Bruyère critique de ses critiques : les lectures à clefs ou l'invention du sens littéral », dans M. Bombart et M. Escola (dir.), *Lectures à clés, op. cit.*, p. 77-86.

²⁵ J. de La Bruyère, « Discours de réception à l'Académie française, préface », *Les Caractères de Théophraste traduits du Grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle* [1694], Paris, Champion, 1999.

²⁶ *Ibid.*, p. 612-613.

²⁷ C. Noille Clauzade, « La Bruyère critique de ses critiques : les lectures à clefs ou l'invention du sens littéral », art. cit., p. 81.

réquisitoire contre la lecture « philologique²⁸ » et son projet de restitution d'un sens littéral, pour défendre par opposition les mérites d'une interprétation « poétique²⁹ » :

La « clef » est ainsi une déconstruction du texte, une production de significations hétérogènes selon des procédures de critiques grammaticales et historiques : elle invente le sens littéral. À rebours des lectures littérales, promises, ne l'oublions pas, à un bel avenir [...], est attesté, dans le souhait de La Bruyère comme dans le lectorat des moralistes classiques, un courant de lecture « dévot », qui s'adapte à un contexte laïc de production, et dont il n'est pas interdit de penser qu'il introduit au sein du classicisme une première version, presque littérale, de notre propre dévotion du littéraire³⁰.

Sous l'Ancien Régime, la lecture à clef serait donc la cible des partisans d'une approche littéraire du texte, tout droit héritée de l'exégèse allégorique. Les discours qui récusent les clefs offriraient ainsi un observatoire privilégié pour saisir, en creux, l'idée que certains auteurs ont pu avoir du fait littéraire. Dès la fin du XVII^e siècle coexisteraient deux attitudes parfaitement antinomiques, l'une relevant d'une compréhension documentaire des textes, l'autre d'une approche littéraire. En vertu d'une telle opposition, les lectures à clef se trouvent dotées d'une définition restreinte et univoque : elles consisteraient à considérer le texte comme un miroir fidèle de la société contemporaine, interdisant dès lors toute autre forme d'herméneutique. Le lecteur serait invité par La Bruyère à choisir entre une lecture horizontale, sensible à la création poétique, et une lecture verticale, attentive au seul contexte. Ce débat constituerait l'une des origines de la notion de lecture littéraire, formalisée dans les années 1960, par opposition à la lecture référentielle :

Dans le langage quotidien, les mots semblent reliés verticalement, chacun à la réalité qu'il prétend représenter, chacun collé sur son contenu comme une étiquette sur un bocal, formant chacun une unité sémantique distincte. Mais en littérature, l'unité de signification, c'est le texte lui-même. Les effets que les mots, en tant qu'éléments d'un réseau fini, produisent les uns sur les autres substituent à la relation sémantique verticale une relation latérale qui, se constituant au fil du texte écrit, tend à annuler la signification individuelle que les mots peuvent avoir dans le dictionnaire. Le lecteur qui essaie d'interpréter la référentialité aboutit au non-sens : cela le force à chercher le sens à l'intérieur du nouveau cadre de référence donné par le texte³¹.

Dans une compréhension du fait littéraire généralement pensé en étroite corrélation avec la notion de fiction, la lecture à clef fonderait une pratique cohérente à interpréter comme un geste anti-littéraire. Un tel discrédit est profondément ancré dans les études critiques, car la lecture à clef cumule tout ce qu'on a pu, à partir des années 1960, reprocher à l'histoire littéraire : confusion entre œuvre et contexte, lecture centrée sur des anecdotes biographiques, conception intentionnaliste du sens littéraire. D'ailleurs, si la lecture à clef a depuis longtemps mauvaise presse du côté des théoriciens et des linguistes penseurs du fait littéraire, elle n'est pas non plus en odeur de sainteté chez les historiens de la littérature selon lesquels elle offre une vision caricaturale de la discipline. Comme l'a montré Luc Fraisse, au XIX^e siècle déjà, un des précurseurs de Lanson, Saint-René Taillandier, se défiait de ce mode de lecture :

[...] la recherche des clefs, même si ce sont des historiens de la littérature qui s'y sont livrés, semble à notre professeur du moins une histoire littéraire trop facile [...] : c'est qu'à ses yeux, la nouvelle science ne propose pas une table d'équivalences directes entre les œuvres et leur époque ; elle permet de dégager un état d'esprit qui

²⁸ *Ibid.*, p. 82.

²⁹ *Ibid.*, p. 86.

³⁰ *Ibid.*, p. 86.

³¹ M. Riffaterre, « L'illusion référentielle » [publié originellement en anglais dans *Columbia Review*, 57, 2, hiver 1978], dans G. Genette et T. Todorov (dir.), *Littérature et Réalité*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 92. Pour montrer les faiblesses de l'histoire littéraire, R. Barthes s'en prend aussi explicitement à la question des clefs. Voir « Histoire ou littérature ? », dans *Sur Racine*, Paris, Le Seuil, 1963, p. 158. Voir aussi du même auteur, « Les deux critiques », *Modern Language Notes*, 1963 ; repris dans *Essais critiques*, Paris, Le Seuil, 1964, p. 255-260 et G. Genette, « Poétique et histoire », communication à la décade de Cerisy-la-Salle sur l'« enseignement de la littérature », juillet 1969, repris dans *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 13-20.

se trouve, non directement reflété dans les œuvres, mais transposé, et recréé. [...] L'intention [d'auteur], l'histoire littéraire pourra certes l'éclairer, mais non au prix d'assimilations grossières³².

Parce qu'elle assimilerait sans reste le texte à son contexte, la lecture à clef est jugée naïve. Gustave Lanson lui-même n'y avait d'ailleurs guère recours dans la mesure où celle-ci montrait pour lui les limites d'une approche biographique assimilant trop hâtivement la vie et l'œuvre de l'auteur³³.

Pourtant, malgré un tel haro sur une opération herméneutique qui fait figure de repoussoir, cette approche négative est loin de faire l'unanimité. Il revient à Bernard Beugnot³⁴ d'avoir le premier cherché à reconsidérer la pratique de la lecture à clef sous l'Ancien Régime. Après un rapide aperçu de quelques exemples de lectures à clef postérieures à l'Ancien Régime, dont il souligne à la fois l'inscription dans une démarche positiviste et l'aspect suranné, il rappelle que la question des clefs n'en est pas moins un phénomène qui « fait partie de l'institution littéraire³⁵ » au XVII^e siècle. Il relie étroitement cette pratique à la survivance de la culture allégorique. Tout en invitant le critique contemporain à porter un regard attentif sur les anciennes clefs, Bernard Beugnot le met cependant en garde contre leur usage abusif, qui consisterait à se contenter de réduire l'interprétation du texte à la seule mise au jour de son référent historique. Si elle a le mérite d'inviter à s'intéresser à la question des clefs, son étude témoigne néanmoins de la ténacité de l'idée selon laquelle « la clé, mode d'appropriation, dérobe le texte à ses fins artistiques » et qu'elle offre un « regard trop myope³⁶ » sur la littérature. Cette étude n'est pas restée sans lendemain. Plusieurs critiques en effet se sont penchés à sa suite sur le cas des lectures à clef, en essayant parfois de les intégrer à des travaux critiques héritiers des théories les plus novatrices.

En réponse à l'idée selon laquelle toute clef replierait l'œuvre sur son référent et en offrirait un « regard myope », Marc Escola a montré la rentabilité herméneutique, du point de vue d'un lecteur moderne, de l'intégration d'anciennes clefs au commentaire de texte. Dans une étude sur les *Caractères* de La Bruyère qui fait l'épreuve d'une possible articulation entre approches historique et théorique, il utilise les clefs allographes pour « faire varier les conditions de lisibilité » du texte, et non pas pour accéder à un « hypothétique sens "originel" qui ferait autorité³⁷ ». Loin de concurrencer les autres niveaux de sens, la lecture à clef est ici intégrée à une herméneutique complexe, qui joue sur le développement d'une multitude de significations possibles du texte. C'est une telle gageure interprétative qui conduit Marc Escola à se préoccuper dans un second temps des clefs des *Fables* de La Fontaine, dans son ouvrage *Lupus in fabula*³⁸.

Dans une perspective d'histoire culturelle cette fois, Delphine Denis a ouvert un débat sur la manière dont opère une lecture à clef³⁹. En contrepoint à l'analyse de Bernard Beugnot qui assimilait cette dernière à un repli de l'œuvre sur le référent, elle a souligné la variété de ce mode de lecture. À propos du roman scudérien, elle formule l'hypothèse d'une « lecture plurielle⁴⁰ » où l'élaboration d'une clef n'interdit pas le déploiement d'autres significations. Pour argumenter ce point de vue, elle s'appuie sur un extrait de *Clélie*⁴¹, qui met en scène

³² L. Fraisse, *Les Fondements de l'histoire littéraire. De Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris, Champion, 2002, p. 293. Voir aussi p. 331.

³³ Sur ce point, voir *ibid.*, p. 551-650.

³⁴ B. Beugnot, « Édipe et le sphinx. Des clés », art. cit.

³⁵ *Ibid.*, p. 229.

³⁶ *Ibid.*, p. 241.

³⁷ M. Escola, *La Bruyère II. Rhétorique du discontinu*, Paris, Champion, 2001, p. 452.

³⁸ M. Escola, *Lupus in fabula. Six façons d'affabuler La Fontaine*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 2003 (chapitre « Ceci n'est pas une fable »).

³⁹ D. Denis, *Le Parnasse galant*, op. cit.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 220.

⁴¹ Pour l'étude de ce passage du roman, voir aussi Ch. Morlet-Chantalat, *La Clélie de Melle de Scudéry. De l'épopée à la gazette : un discours féminin de la gloire*, Paris, Champion, 1994.

plusieurs lectures concurrentes d'une histoire enchâssée, racontée par le personnage d'*Amilcar*, qui reconnaît faire allusion à des individus historiques. À l'attitude de *Plotine*, soucieuse de connaître la clef de cette narration, s'oppose celle du parti des mélancoliques qui préfère en donner une interprétation morale. Pour Delphine Denis, cette description de ces diverses attitudes face à la fiction constitue une « mise en abyme ingénieuse du processus de lecture du roman dans son ensemble⁴² » :

[...] cette conversation centrale nous permet de comprendre la double réception que le roman scudérien prétend se ménager. Elle semble exemplaire de cette herméneutique qui combine allégorie morale et référenciation historique, où le personnage fonctionne à la fois comme masque-*persona*, refigurant l'individu dans sa dimension publique, et comme cas, *exemplum* particulier permettant de remonter par induction jusqu'à la leçon morale interrogeable par le lecteur⁴³.

Parce qu'il permet de « porter [sur le monde réel] des questions éthiques⁴⁴ », le déguisement onomastique d'individus historiques n'est donc pas considéré comme un simple jeu d'allusions. La lecture à clef ne contredirait pas nécessairement l'interprétation morale et l'une et l'autre pourraient même se combiner « sans se détruire⁴⁵ », dans la mesure où « l'existence de clés ne pèse[rait] pas sur l'ensemble du contrat de lecture⁴⁶ ». Delphine Denis a rappelé cependant que tous les discours sur les clefs ne présentent pas une telle ouverture. Elle a relevé en effet chez l'abbé d'Aubignac et chez Furetière une « mise en garde » contre cette pratique de lecture. Cependant, le renvoi incontestable, par un cryptage anagrammatique, du personnage de *Charroselles* à « Charles Sorel » à interpréter la préface du *Roman bourgeois* de façon prudente et à formuler une question laissée ouverte : « Jusqu'où faut-il cependant opposer les deux attitudes [que sont la lecture référentielle et la lecture fictionnelle]⁴⁷ ? ».

Plusieurs études font également écho à l'hypothèse d'une herméneutique ancienne articulant plusieurs types de lectures sans se contredire pour autant. Mireille Huchon évoque ainsi pour le roman rabelaisien⁴⁸ et les *Amadis*⁴⁹ une poétique invitant à une interprétation qui combinerait différents niveaux de signification, allant du décryptage référentiel à la mise au jour d'une portée morale. La lecture à clef ne s'oppose pas ici aux autres types d'interprétations, mais refléterait une manière d'envisager le texte fort différente de nos pratiques modernes. La compréhension d'un tel protocole interprétatif met en valeur sa complexité et propose un contrepoint à la manière usuelle de considérer les clefs. Cependant, les analyses de Mireille Huchon portent sur un *corpus* circonscrit et ne prétendent pas constituer une étude d'ensemble du mode de lecture. Si elles invitent à ne pas opposer les différents niveaux de signification, elles n'expliquent pas pour autant comment ils peuvent s'enchevêtrer sans se concurrencer. L'hypothèse est donc séduisante, parce qu'elle appelle à se dessaisir de catégories trop strictement modernes pour rendre compte des codes de réception sous l'Ancien Régime, mais n'éclaire que partiellement les modalités de ce protocole interprétatif.

Complexifiant encore davantage le regard porté sur la lecture à clef, Mathilde Bombart et Marc Escola ont proposé une interrogation inédite sur la définition de cette lecture dans un numéro de *Littératures classiques* qu'ils ont coordonné. Ce questionnement se fonde sur l'idée, partagée par les travaux évoqués précédemment, que la lecture à clef n'a pas encore

⁴² D. Denis, *Le Parnasse galant*, op. cit., p. 218.

⁴³ *Ibid.*, p. 218.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 218.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 220.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 220.

⁴⁸ M. Huchon, « Thélème et l'art stéganographique », art. cit.

⁴⁹ M. Huchon, « Les clefs du château d'Apolidon », art. cit.

livré tous ses secrets. Une telle perspective suppose de revenir sur les préjugés traditionnels en évitant de considérer l'embranchement référentiel comme propriété définitoire exclusive des lectures à clef, mais plutôt d'y voir un protocole interprétatif sans frontières étanches, qui partage avec la « culture allégorique » le « maniement conjoint de plusieurs plans de signification⁵⁰ ». Les exemples de témoignages de lectures à clef recueillis par ces deux critiques attestent en effet la grande diversité des formes qu'elles peuvent revêtir. Se dessine donc l'idée d'une procédure herméneutique usuelle sous l'Ancien Régime, mais difficilement délimitable. Comme le remarquent Mathilde Bombart et Marc Escola, les pratiques d'appropriation du texte réunies sous le terme de « lecture à clés » ont finalement souvent comme unique point commun la métaphore d'un « voile » textuel invitant à un « dévoilement ». Et c'est bien l'hétérogénéité des pratiques qui ressort clairement de la confrontation des articles recueillis dans le volume⁵¹ : presque chaque étude de cas apporte sa définition de la lecture à clef, ce qui invite à penser que cette catégorie unifierait artificiellement des pratiques très diverses. Dès lors, loin de se réduire à l'identification d'individus ou de lieux historiques, la « lecture à clef » ne serait-elle pas en définitive synonyme d'« explication de texte » ?

De ce panorama des études récentes sur les clefs émergent deux questions centrales portant sur les propriétés définitoires des catégories usuelles « roman à clefs » et « lecture à clef ». Dans le prolongement des travaux de Philip Stewart, nous prenons le parti d'envisager dans un premier temps le genre du roman à clefs comme une catégorie de réception. C'est pourquoi en centrant notre étude sur les lectures à clef, nous faisons l'hypothèse que nous serons amenée à en étudier les propriétés définitoires et les textes représentatifs de la classe.

Si les travaux actuels sur la lecture à clef ont le mérite de ne plus considérer la lecture à clef comme l'antithèse d'une critique proprement littéraire, ils tendent à faire perdre de vue les frontières qui permettraient de lui attribuer des propriétés définitoires stables. Quelles relations la lecture à clef entretient-elle avec les autres pratiques herméneutiques ? Quelle signification confère-t-elle au texte sur lequel elle s'applique ? Par leur caractère insaisissable, les clefs constituent donc à leur tour une véritable serrure, dont il faut comprendre le mécanisme si on veut l'actionner. C'est pourquoi cette étude propose de faire l'anatomie du protocole interprétatif mis en œuvre par de telles pratiques de lecture. Il s'agit d'observer des lectures à clef pour saisir les présupposés théoriques et les procédures herméneutiques qui les sous-tendent et, partant, de redonner une visibilité à une ancienne manière de lire qui n'est finalement peut-être pas plus illégitime qu'une autre. Pour cela, nous proposons de partir d'un éventail d'exemples de lectures à clef sur un empan chronologique large. Notre enquête se fixera comme date ultime la fin du XVIII^e siècle, pour plusieurs raisons. D'une part, l'avènement de l'esthétique romantique introduit une certaine rupture dans les pratiques herméneutiques, en formulant l'idée de l'œuvre comme totalité. L'interprétation repose alors sur une vision unificatrice du sens. D'autre part, le XIX^e siècle se caractérise par l'institutionnalisation de disciplines littéraires qui du même coup se dotent d'un cadre méthodologique explicite : c'est ainsi le cas de la recherche de clefs qui devient la spécialité

⁵⁰ M. Bombart et M. Escola, « Clés et usage de clés : pour servir à l'histoire et à la théorie d'une pratique de lecture », dans M. Bombart et M. Escola (dir.), *Lectures à clés, op. cit.*, p. 5-21.

⁵¹ Les études consacrées exclusivement à des exemples de clefs publiées en dehors de ce collectif témoignent d'une même diversité. Voir M. Bombart, « Roman personnel ou roman familial : autour de la clef du *Page disgracié* (1642-1667) », dans J. Prévot (dir.), *Actualité de Tristan*. Actes du colloque de l'Université de Nanterre et de l'ENS Ulm, novembre 2001, *Littérales*, 2003, p. 195-210 et « Le savoir des clés : note, érudition et lecture à clé. Claude Brossette, un annotateur de Boileau au 18^e siècle », dans C. Poulouin et J.-C. Arnould (dir.), *Notes. Études sur l'annotation en littérature*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 185-202 ; C. Esmein, *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, Champion, 2004 (« Éléments relatifs au *Traité de l'origine des romans* de Pierre-Daniel Huet ») ; F. Lavocat, « Lectures à clefs de *L'Arcadia* de Sannazar et de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé. Allégorie et fiction dans le roman pastoral », dans M. Escola et M. Bombart (dir.), *Lectures à clés, op. cit.*, p. 29-44 ; « Théorie du roman, romans du moi : quelques lectures de *L'Astrée* au XVII^e siècle », dans A. Pfersmann (dir.), *Fondements, évolutions et persistance des théories du roman. Études romanesques*, Paris-Caen, Minard, 1998, p. 19-34.

d'un petit cercle de bibliophiles érudits. Nous cherchons donc à rendre compte de modes de lecture qui datent d'avant cette conception de l'explication de texte dont nous sommes encore fortement tributaires.